

La lutte contre le changement climatique - Taïwan peut aider
Appel à soutenir la participation professionnelle, pragmatique et
constructive de Taïwan à la CCNUCC

Septembre 2018

La 24^{ème} session de la Conférence des Parties (COP24) à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) se tiendra en décembre prochain à Katowice, en Pologne. Les participants devront élaborer et adopter lors de cet événement un ensemble de décisions afin de mieux assurer la mise en œuvre intégrale de l'Accord de Paris. Sur fond de pressions politiques, Taïwan ne peut y participer qu'en qualité d'ONG ayant le statut d'observateur. L'exclusion de Taïwan n'a jamais été pour autant un prétexte pour le pays de se dérober aux efforts mondiaux destinés à la lutte contre le réchauffement climatique.

Au cours de ces dernières années, Taïwan a fixé des objectifs ambitieux de réduction d'émissions de gaz à effet de serre (GES). A titre d'exemple, Taïwan a adopté en juin 2015 la Loi sur la réduction et la gestion des gaz à effet de serre, avec des objectifs de réduction carbone à renouveler tous les cinq ans, afin de réduire de 50% les émissions de GES d'ici 2050 par rapport aux niveaux de 2005. Des mesures ont été mises en place, notamment les Lignes directrices nationales sur les changements climatiques, le Plan d'action pour la réduction des GES, le Programme d'action pour le contrôle des émissions de GES, ainsi que l'Amendement sur la lutte contre la pollution atmosphérique.

Taïwan ne doit pas être empêché de participer à la CCNUCC et à l'Accord de Paris, car son exclusion va à l'encontre de l'esprit de ces mécanismes, qui appellent tous les pays à prendre des mesures pour combattre le

changement climatique. En tant que pays insulaire, Taïwan est particulièrement vulnérable au bouleversement climatique. Les phénomènes météorologiques extrêmes de plus en plus fréquents, tout comme la hausse du niveau de la mer liée au réchauffement climatique, mettent en danger son environnement, voire sa survie. En outre, sans accès au mécanisme de financement pour le climat instauré par la CCNUCC, il est difficile pour Taïwan de compenser les coûts élevés de ses mesures visant à limiter le carbone. Cela compromettrait sérieusement l'avantage compétitif de ses industries, et découragerait ses entreprises de soutenir le gouvernement dans le développement d'une structure industrielle verte, permettant sa transition vers une société bas carbone.

Connu pour son expertise dans le développement de technologies vertes, Taïwan souhaite et peut contribuer aux initiatives mondiales à travers des coopérations bilatérales et multilatérales, pour répondre au changement climatique. Au fil des décennies, Taïwan a entrepris de nombreux projets de coopération avec des pays en développement du Pacifique, des Caraïbes et de l'Europe orientale. Ces projets visant à atténuer le changement climatique accompagnent nos pays partenaires dans la réduction de leurs émissions de dioxyde de carbone, tout en améliorant leur capacité d'adaptation agricole, leurs systèmes de prévision météorologique et leur efficacité énergétique.

« Le train de la durabilité est en marche. Montez à bord ou bien vous resterez sur le quai », a déclaré M. António Guterres, Secrétaire général des Nations Unies, en mai 2017, exhortant le monde à se rallier à l'accord historique de Paris. Taïwan, à l'instar d'autres pays, devrait avoir la possibilité de participer aux négociations, activités et mécanismes mondiaux qui favorisent la mise en œuvre de l'Accord de Paris. Nous

appelons par conséquent toutes les parties à dépasser les considérations politiques et à soutenir la participation professionnelle, pragmatique et constructive de Taïwan à la CCNUCC. Faisons face ensemble au changement climatique en incluant les efforts de Taïwan!